

## **Rapport du Président**

Commission permanente  
du lundi 19 février 2024  
**N° CP-2024-1-2-8**  
**N° applicatif 8769**

### **2<sup>ème</sup> Commission**

Commission Dynamiques économiques, touristique, agricole, emploi et transitions énergétiques et climatiques

#### **Direction**

Direction des grands projets de la DGA  
Environnement

### **CREATION D'UN DISPOSITIF D'INTERVENTION DES BÉNÉVOLES ELSÀSSPUTZER**

Résumé : Dans le cadre d'actions de ramassage de déchets notamment à l'occasion du nettoyage de printemps dénommé « Elsàssputz », des personnes extérieures à la collectivité souhaitent apporter bénévolement leur aide et contribuer aux actions de sensibilisation et de ramassage des déchets organisées par la CeA. Il est proposé de mettre en place un dispositif d'intervention pour formaliser et encadrer ces actions bénévoles. Au printemps 2024, ce dispositif permettra de déployer, dans un cadre d'intervention clair, des actions, toujours plus nombreuses et ambitieuses, coordonnées par la collectivité (plus de 200 actions en 2023, première édition à l'échelle alsacienne).

#### **Un dispositif historique coordonné par la CeA pour fédérer les moyens et susciter la mobilisation de tous les alsaciens sur la problématique des déchets**

La Collectivité européenne d'Alsace qui était à l'initiative d'une opération printanière de nettoyage des routes alsaciennes, connue sous le nom d'Osterputz, mais aussi d'autres actions historiques telles que « Haut-Rhin propre » et « Grand nettoyage de la nature », a proposé en 2023 de rassembler toutes les initiatives alsaciennes dans un grand élan citoyen autour de la première édition de l'Elsàssputz. Ce « grand nettoyage de printemps à l'alsacienne » invite à relever le défi d'une Alsace sans déchets.

Cette opération de grande ampleur et qui a désormais vocation à être reconduite chaque année, mobilise le secteur associatif, les établissements scolaires, les collectivités et les entreprises mais également l'ensemble des intervenants de la filière déchets.

La Collectivité européenne d'Alsace ne cherche pas à se substituer aux acteurs mais à faciliter leur mobilisation, à mutualiser les énergies et les moyens des associations, des communes, entreprises...

#### **Une mobilisation sans précédent**

Rassemblée pour la première fois sous la bannière de l'Elsàssputz, la première édition 2023 a compté plus de 200 actions.

Soutenues ou organisées directement par la CeA, ces actions comportent trois volets :

1. un volet « **Citoyens** », facilité par la CeA, comprenant des opérations de propreté organisées à l'échelle alsacienne à l'appel des collectivités (communes, intercommunalités...), du secteur associatif dans son ensemble, des scolaires et des entreprises. Ces opérations mobilisent le plus souvent des bénévoles qui réalisent des actions locales de ramassage de déchets sur un territoire, et comprennent également des actions de sensibilisation du grand public. Ces actions sont soutenues par la CeA mais organisées par des acteurs tiers. En 2023, 215 actions ont été recensées, lesquelles ont mobilisé notamment 23 groupements de communes alsaciennes, de nombreuses communes, les syndicats de déchets et les prestataires de la filière déchets.
2. un volet « **Territoires** », organisé par la CeA, sur les 7 Territoires d'action de la collectivité selon des modalités adaptées au contexte local et appelant à la mobilisation de bénévoles. En 2023, 9 opérations ont été menées notamment sur les sites emblématiques de la collectivité (Haut-Koenigsbourg, Hohlandsbourg, plan d'eau de Plobsheim, Wangenbourg, Canal du Rhône au Rhin...) et parfois complétées par des actions pédagogiques dans des collèges, en association avec les Brigades vertes.
3. un volet « **Routes** », également organisé par la CeA, qui se concrétise par l'intervention des 480 agents des routes répartis sur 35 Centres d'Entretien et d'Intervention. Ces derniers organisent le ramassage des déchets sur les 6 410 km de routes du réseau alsacien durant 15 jours, en fin de service hivernal, avant que la végétation ne les recouvre et que les opérations de fauchage ne débutent. En 2023, 43 tonnes de déchets ont été ramassées durant cette opération et des panneaux de sensibilisation des usagers de la route ont été déployés.

La Collectivité européenne d'Alsace soutient ainsi l'Elsàssputz de différentes manières :

- elle déploie une campagne de communication globale menée en partenariat avec la presse régionale, invitant tous les organisateurs d'opérations de propreté à se joindre au mouvement, à référencer leurs actions sur le site [alsace.eu](https://alsace.eu) qui regroupe l'ensemble des informations pratiques et met à disposition des supports de communication qui peuvent être personnalisés. Un guide pratique de l'organisateur d'évènement Elsàssputz est également téléchargeable sur le site Internet de la Collectivité européenne d'Alsace.
- elle finance et coordonne la fourniture et la distribution du matériel nécessaire à l'organisation des 3 volets. En 2023, elle a ainsi fourni aux structures intercommunales alsaciennes en charge de la collecte des déchets 100 000 sacs-poubelle de 110 litres ainsi que 125 000 paires de gants à usage unique, lesquels ont été distribués aux communes membres, associations, écoles et bénévoles alsaciens.
- elle mobilise les syndicats de déchets afin de permettre le dépôt gratuit des déchets collectés durant l'opération par l'ensemble des intervenants de l'Elsàssputz durant un mois.
- elle organise également ses propres opérations de propreté tant sur le volet Territoire que sur son réseau routier.

En 2023, la Collectivité européenne d'Alsace a investi en fonctionnement près de 70 000 € dans l'opération dont 45 000 € de fournitures mais aussi en soutien en communication et

organisation générale, hors coûts des personnels directement mobilisés sur ses routes et sur les Territoires.

### **La mise en œuvre du dispositif des bénévoles Elsàssputzer et la charte associée (volet Territoires)**

Dans la poursuite de cette dynamique, il est proposé d'élaborer une charte jointe en annexe du présent rapport, destinée à valoriser et encadrer l'action de ses collaborateurs bénévoles (volet Territoires) qu'il est proposé de désigner par le terme « **bénévoles Elsàssputzer** ». Il s'agit ainsi de permettre à toute personne intéressée d'apporter son aide et de contribuer aux actions de sensibilisation et de ramassage des déchets organisées par la Collectivité européenne d'Alsace.

Une délibération est nécessaire pour entériner l'ensemble du dispositif et permettre de formaliser les liens noués avec les bénévoles Elsàssputzer.

A cet effet, vous trouverez en annexe :

- le **dispositif complet** des bénévoles Elsàssputzer, lequel détaille les objectifs recherchés, définit le cadre de leurs interventions, leurs rôles et ceux de la Collectivité européenne d'Alsace à leur égard (souscription d'une assurance, fourniture des équipements des sécurité...) ;
- une **Charte des bénévoles Elsàssputzer** destinée à valoriser et à encadrer l'action de ces collaborateurs bénévoles, formalisant les rôles des bénévoles et de la Collectivité européenne d'Alsace, téléchargeable sur le site alsace.eu.

Au vu de ce qui précède, je vous propose, au titre du dispositif des bénévoles Elsàssputzer relevant des politiques en faveur de l'environnement, :

- d'approuver la création du dispositif Elsàssputzer qui a pour objectif de mobiliser des bénévoles pour des actions de sensibilisation et de ramassage des déchets organisées par la Collectivité européenne d'Alsace, notamment à l'occasion du nettoyage de printemps dénommé « Elsàssputz » ;
- d'approuver le dispositif des bénévoles Elsàssputzer tel que décrit au sein de l'annexe 1 jointe au présent rapport ;
- d'adopter la Charte relative aux bénévoles Elsàssputzer, jointe en annexe 2 au présent rapport.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.